

Durée de la formation ?

1 jour – soit 7 heures

À qui s'adresse cette formation ?

Aux responsables LCB/FT, contrôle interne, conformité, juristes... des mutuelles et institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance, de courtage.

Pour obtenir quoi ?

Comprendre les obligations réglementaires et disposer des principaux points clés pour mettre en place un dispositif LCB/FT conforme et opérationnel.

Quels objectifs pédagogiques ?

Appréhender la définition de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) et des typologies associées.

Expliquer les exigences réglementaires.

Déployer un dispositif opérationnel de LCB/FT.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par un exposé pédagogique des différents aspects théoriques (contexte réglementaire et définition...) sur la LCB/FT et la présentation des différents éléments d'un dispositif LCB/FT à travers des exemples concrets, enrichis par les échanges entre participants. Des mises en situation seront proposées, afin d'élaborer une classification des risques et d'étudier les opérations à réaliser en fonction des natures des produits.

Quels sont les prérequis ?

Aucun.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Patrick ROLLIER,

Spécialiste de la lutte contre la fraude externe en assurance de personnes, il a développé une véritable expertise en presque 15 ans de carrière. Il a principalement exercé au sein du groupe Malakoff Médéric, puis Malakoff Médéric-Humanis.



Qu'allez-vous apprendre ?

Contexte réglementaire et définition

- Les dispositions européennes (5ème et 6ème directives)
- Les dispositions nationales
- Les principes d'application sectoriels
- Définitions

Typologie de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

- Les typologies de blanchiment de capitaux
- Les typologies de financement du terrorisme

Volet préventif : Comment construire un dispositif LCB/FT opérationnel ?

- Les fondamentaux
- La classification des risques et les vigilances associées
- La notion de soupçon
- Le gel des avoirs
- Les acteurs clés du dispositif
- Les impacts organisationnels

Volet répressif : quels sont les risques et les sanctions encourues ?

- Le risque d'image
- Le risque pénal
- Le risque réglementaire (ACPR)

Le dispositif LCB/FT dans Solvabilité II

- Le rôle du juridique, de la conformité, du contrôle interne et de l'audit interne
- Quels reportings réalisés et à qui ?

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Petit groupe permettant de nombreux échanges. Formation très claire et intensive, contenu complet, échanges fournis. »

CB, Responsable Gestion Finance et contrôle Interne – APGIS

La formation en pratique...

Quand et où ?

5 novembre 2024

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

En distanciel, via l'application TEAMS

Combien ça coûte ?

1 350 € HT + TVA 20%, soit 1 620 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.